



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2023 • Vierzehnte Sitzung • 15.03.23 • 15h00 • 22.449
Conseil national • Session de printemps 2023 • Quatorzième séance • 15.03.23 • 15h00 • 22.449



22.449

Parlamentarische Initiative **Fehlmann Rielle Laurence.** Ernährung und die Erklärung von Mailand. Einbezug von zuckerhaltigen Getränken

Initiative parlementaire **Fehlmann Rielle Laurence.** Nutrition et Déclaration de Milan. Introduire les boissons sucrées

Vorprüfung – Examen préalable

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 15.03.23 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

Antrag der Mehrheit
Der Initiative keine Folge geben

Antrag der Minderheit
(Amoos, Aebscher Matthias, Atici, Fivaz Fabien, Locher Benguerel, Piller Carrard, Prezioso, Python, Schneider Meret)
Der Initiative Folge geben

Proposition de la majorité
Ne pas donner suite à l'initiative

Proposition de la minorité
(Amoos, Aebscher Matthias, Atici, Fivaz Fabien, Locher Benguerel, Piller Carrard, Prezioso, Python, Schneider Meret)
Donner suite à l'initiative

Präsident (Nussbaumer Eric, erster Vizepräsident): Sie haben einen schriftlichen Bericht der Kommission erhalten.

Fehlmann Rielle Laurence (S, GE): Je prends la parole brièvement. Cette initiative parlementaire vise à intégrer les boissons sucrées à la Déclaration de Milan. Vous savez peut-être que cette dernière regroupe un certain nombre d'entreprises de l'agroalimentaire qui se sont engagées à diminuer la teneur en sucre dans les yogourts et les céréales du petit-déjeuner. Mon idée était que l'on intègre à cette déclaration les boissons sucrées dont on sait qu'elles jouent un rôle important chez les jeunes et chez les enfants. Ces boissons comportent un taux de sucre assez considérable, ce qui a un impact néfaste sur la santé. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture a refusé de donner suite à cette initiative parlementaire.

Récemment, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires a annoncé qu'un accord avait été trouvé avec un certain nombre d'entreprises actives dans la production de boissons sucrées, et que certaines d'entre elles se sont engagées à diminuer le sucre de leurs boissons. Même si cet engagement ne semble pas suffisamment affirmé, c'est néanmoins un pas qui va dans la bonne direction. On peut donc considérer que cette initiative parlementaire a atteint une partie de ses objectifs. C'est la raison pour laquelle je la retire.



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2023 • Vierzehnte Sitzung • 15.03.23 • 15h00 • 22.449
Conseil national • Session de printemps 2023 • Quatorzième séance • 15.03.23 • 15h00 • 22.449



AB 2023 N 542 / BO 2023 N 542

Präsident (Nussbaumer Eric, erster Vizepräsident): Die Initiative wurde zurückgezogen. Damit erübrigen sich die Voten der Minderheit Amoos und der Berichterstatter.

Zurückgezogen – Retiré